

# « Plus de 500 avocats réunis à La Grande-Motte lors du 34ème Congrès de l'ACE »

L'ACE Avocats, Ensemble a organisé les 24 et 25 septembre 2026 son 34ème congrès à La Grande-Motte. Des avocats venus de toute la France se sont retrouvés pour se former, débattre ensemble des grands enjeux de la profession et renforcer les liens entre confrères. Retour sur un congrès placé sous le thème « Réinventer la performance : l'avocat au cœur de la création de valeur ».



Photos : ©Sidequest

## « Réinventer la performance, de l'exploit individuel à l'intelligence collective »

Le congrès de La Grande-Motte a permis à nos participants de bénéficier de 15 heures de formation réparties sur deux jours. Le programme s'organisait en quatre parcours complémentaires :

- **la performance économique**, avec l'avocat stratège et créateur de valeur pour ses clients ;
- **la performance opérationnelle**, avec l'avocat à l'ère de l'IA et de l'automatisation ;
- **la performance humaine**, autour du management, du bien-être et de l'attractivité des cabinets ;
- **la performance technique**, consacrée à l'actualité et aux approfondissements de fond.

De la reprise d'entreprises en difficulté à la réforme de l'action de groupe, de l'imprévision contractuelle dix ans après la réforme de 2016 au contrôle du prix par le juge, chacun a pu actualiser ses connaissances et confronter sa pratique à celle de confrères venus de tous les barreaux.

Ces ateliers étaient animés par des avocats spécialistes, des universitaires, des magistrats et des experts reconnus. Ils ont favorisé le partage d'expériences et la transmission des pratiques les plus actuelles.



## Prendre de la hauteur pour revenir à l'essentiel : pourquoi faisons-nous ce métier, et pour quelle valeur ?

Les prouesses architecturales de La Grande-Motte offraient un cadre idéal pour parler de performance. La cérémonie d'ouverture était animée par **Delphine Gallin**, Présidente d'honneur de l'ACE. Elle a réuni : **Sophie Barruet**, avocate au Barreau de Montpellier, Présidente de l'ACE Ouest Méditerranée ; **Isabelle Bergé**, 1ère adjointe au Maire de La Grande Motte (représentant M. Stéphan Rossignol, maire de La Grande Motte) ; **Naïma Sayad**, conseillère municipale déléguée à la ville de droit, (représentant M. Michaël Delafosse, maire et président de Montpellier Méditerranée Métropole) ; **Pierre Lafont**, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Montpellier et Président d'honneur de l'ACE ; **Julie Couturier**, avocate au Barreau de Paris, Présidente du Conseil National des Barreaux ; **Yasmine Develle**, avocate au Barreau de Bordeaux, Présidente nationale de l'ACE-Avocats, Ensemble

**Pierre Lafont** a trouvé les mots justes pour évoquer l'esprit de performance démocratique qu'implique l'exercice syndical. Le Syndicat employeur de l'ACE (SE ACE) en fait la stimulante expérience depuis la reconnaissance de sa représentativité.

**Julie Couturier** a dressé le bilan d'un mandat porté avec engagement et conviction. Elle a souligné l'action des élus ACE au sein de l'institution, première force du collège général.

**Yasmine Develle**, Présidente nationale de l'ACE, a transcendé l'exercice du discours d'ouverture en lui substituant un conte, aussi drôle que lucide. Elle y raconte les métamorphoses du métier d'avocat, ses inquiétudes et l'énergie qui continue de l'animer. Elle éclaire aussi les travers que la profession doit enjamber si elle veut performer, à commencer par les choix qui l'attendent lors des prochaines élections au CNB.



# Comprendre

8 octobre 2026

Communiqué de Presse

La première plénière, « Réinventer la performance : de l'exploit individuel à l'intelligence collective », a fait dialoguer le monde du sport de haut niveau et celui du droit. Elle était modérée par Julien Bellot, cofondateur du Factory Club, et réunissait : **Yann Barbitch**, ancien basketteur et manager des compétitions masculines de la FIBA ; **Christelle Petrucci**, Directrice générale du pôle Legal & Accounting de Septeo ; **Delphine Gallin**, Présidente d'honneur de l'ACE

Un même constat s'est dégagé : la performance s'inscrit dans la durée. Elle ne commence pas le jour J, elle se construit dans la rigueur des jours où personne ne regarde.



Le vendredi, la plénière Restructuring a renversé la perspective avec la question « L'entreprise en crise comme opportunité de création de valeur : et si la procédure collective était un levier de performance ? ». Modérée par Olivier Laude, avocat au Barreau de Paris et Vice-Président de la Section Internationale, elle réunissait : **Xavier Bertrand**, associé de PwC et expert financier ; **Mickael Benichou**, patron du réseau de boulangeries Liberté, passé par deux procédures collectives à dix ans d'intervalle ; **Lisa Julien**, mandataire judiciaire associée de la Selarl Asteren ; **Erwan Merly**, administrateur judiciaire associé de l'étude Ajire (Rennes) ; **Nadine Baptiste**, présidente du Tribunal de commerce de Montpellier ; **Sophie Nayrolles**, avocate au Barreau de Montpellier, présidente de la commission entreprise de l'Ordre et MCO.

Chaque intervenant a partagé son regard et son expérience. Ensemble, ils ont montré que l'anticipation et la procédure collective, loin d'être une fin, peuvent devenir de véritables leviers de rebond et de performance.

8 octobre 2026

Communiqué de Presse



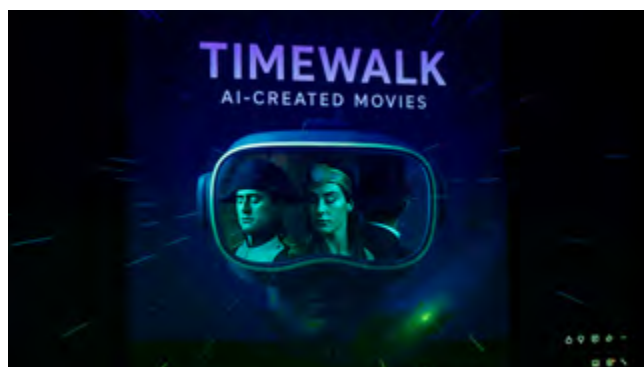
# Comprendre

La plénière de clôture a pris une forme inédite, avec la question « Dans 10 ans, qu'est-ce qu'un cabinet qui performe ? ». Plutôt qu'une table ronde, les congressistes ont assisté à la mise en scène d'un dossier traité en 2030, au sein d'un cabinet augmenté par l'IA. **Ludovic Blanc, François Girault** et les coprésidentes de l'ACE Jeunes Avocats nationale, **Juliette Halbout et Roxane Billiaud**, en ont interprété les rôles.

Ce dossier était enrichi des solutions d'IA de Legal Data Space. Il s'agit d'un espace de données juridiques souverain qui permet aux avocats de concevoir leurs propres agents d'IA, sans coder. Les données restent hébergées en Europe, les avocats gardent la maîtrise de qui y accède, le secret professionnel est respecté et l'avocat valide chaque étape.

Autour de la scène, trois experts ont éclairé chaque séquence : **Erwann Michel**, de Septeo ; **Thomas Saint-Aubin**, de Legal Data Space ; **Jean-Bernard Prouvez**, avocat au Barreau de Lyon et co-fondateur d'Andy Legal.

La démonstration était concrète : bien domestiquée, la machine libère l'humain et lui ouvre l'accès à la performance. C'est l'avocat qui engage, qui décide et qui crée la valeur. La plénière s'est achevée dans l'émotion d'un congrès qui touchait déjà à sa fin.



# Entreprendre

## « L'avocat augmenté, un entrepreneur au service de ses clients »

Pas moins de 32 ateliers, portés par les commissions de l'ACE, ont été proposés aux participants. L'intelligence artificielle a traversé l'ensemble du programme :

- le Legal Design au service de la production juridique ;
- les outils conçus par les avocats eux-mêmes en droit immobilier ;
- l'IA générative face aux enjeux de cybersécurité et de secret professionnel ;
- la justice amiable augmentée ;
- une table ronde « IA et prospective » réunissant l'ACE, la commission Prospective et Innovation du CNB et des éditeurs juridiques.

L'IA ne remplacera pas l'avocat, mais elle l'oblige à se poser des questions nouvelles. Plusieurs ateliers ont donc invité les confrères à penser leur cabinet comme une entreprise :

- stratégie de développement de clientèle ;
- dynamiques et crises des associations d'avocats ;
- protection des innovations des cabinets ;
- financement des structures par la commandite ;
- nouveaux métiers de l'avocat et obligations déontologiques associées.



8 octobre 2026

Communiqué de Presse

# Entreprendre

La performance humaine a trouvé toute sa place, dans le prolongement des échanges sur la santé mentale engagés à Dijon. Deux ateliers en ont traité : « Performer sans s'épuiser » et « Management des avocats et performance ». Ils ont cherché à concilier exigences économiques, qualité de vie et déontologie.

Les ateliers techniques ont aussi abordé des sujets d'actualité brûlants. **Guy Martinet**, Président du SE ACE, **Alexandre Duprey**, Président de la Commission Droit social, et **Cristelle Devergies-Bouron** ont présenté la directive « transparence » sur l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes. Ils ont aussi détaillé le projet de loi de transposition dans son état le plus récent. Son ambition n'est rien moins que de réussir la performance d'une révolution culturelle dans les entreprises.

Le congrès a aussi ouvert le droit à d'autres disciplines. L'atelier de la commission Femmes et patrimoine a interrogé « une société d'héritiers... et d'héritières ? » avec la philosophe **Mélanie Plouviez**, autrice de L'injustice en héritage.



## « Ensemble, défendre, entreprendre »

Ce 34ème congrès a été le moment attendu du lancement de la campagne de l'ACE pour les élections au Conseil National des Barreaux. Le jeudi, les candidats sont montés ensemble sur scène, devant la profession :

- 40 candidats, 16 à Paris et 24 en région, issus de 24 barreaux, de Lyon à Ajaccio et de Lille à Brive-la-Gaillarde ;
- une parité parfaite, avec deux femmes en tête de liste : Juliette Schweblin à Paris et Valérie Bouchez en province ;
- une équipe profondément renouvelée, portée par celles et ceux qui ont fait leurs preuves au CNB.

Leur programme, « donner de l'avance aux avocats », se décline en 3 piliers, 9 priorités et 45 mesures concrètes, construites à partir des réalités d'exercice des confrères. **Rendez-vous le 24 novembre 2026 pour voter.**

<https://avocats-ensemble.fr/>

# S'engager

8 octobre 2026

Communiqué de Presse



8 octobre 2026

Communiqué de Presse

# Convivialité

Ce congrès a aussi permis aux congressistes de découvrir La Grande-Motte, cité imaginée par l'architecte Jean Balladur. Ses célèbres pyramides symbolisent une performance qui allie vision, créativité et sens du collectif. Grâce à l'ACE Ouest Méditerranée, les congressistes sont devenus, le temps de deux soirées, de véritables super-héros : dans l'ambiance magique des paillotes de bord de mer, puis dans le cadre enchanteur d'une demeure seigneuriale.

Le jeudi soir, l'ACE-JA a donné rendez-vous aux participants pour une soirée « Super-héros » en bord de mer. Elle a commencé à la Paillote Effet Mer et s'est prolongée sur la piste du Yepa, costumes et identités secrètes de rigueur.

Le vendredi, la soirée de Gala s'est tenue au Château du Pouget, à Entre-Vignes. Après un cocktail dans le parc, à l'ombre des arbres bicentennaires, les confrères ont partagé un dîner rythmé de moments festifs.



8 octobre 2026

Communiqué de Presse

# Remerciements

L'ACE remercie chaleureusement l'ensemble des participants du 34ème Congrès de La Grande-Motte, dont la présence a fait le succès de cette édition. Un grand merci à nos intervenants et à nos partenaires : par la qualité de leur expertise et la clarté de leur vision, ils ont nourri les débats et enrichi nos réflexions collectives.

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à **Sophie Barruet**, Présidente de l'ACE Ouest Méditerranée, et à toute l'équipe organisatrice, notamment **Sandrine Lagorce**, **Stéphanie Colin**, **Amandine Rossignol** et **François Girault**, pour leur engagement. Nous remercions aussi **Delphine Gallin**, Présidente d'honneur de l'ACE, pour l'animation des plénières.



# Remerciements

L'ACE remercie enfin l'ensemble de ses partenaires : institutions, éditeurs juridiques, legaltechs, prestataires de services et acteurs du monde économique. Ils ont soutenu l'organisation de ce 34ème Congrès et ont contribué de manière décisive à sa réussite.



## Discours

Revivez le discours de **Yasmine Develle**, présidente de l'ACE - avocats, ensemble  
>>> [https://www.youtube.com/watch?v=bp\\_LcjGzmRY](https://www.youtube.com/watch?v=bp_LcjGzmRY)

## Galerie photo

Retrouvez le 34<sup>e</sup> Congrès ACE en image ©Sidequest

Lien vers la galerie

## Contact presse / Demande d'interview

+33 (0)1 47 66 30 07

[ace@avocats-ace.fr](mailto:ace@avocats-ace.fr)

<https://avocats-ace.fr/>

# Contacts

8 octobre 2026

Communiqué de Presse

